

**Plusieurs dons
en un seul corps**

...pour que le monde croie

Actes du Chapitre général des Augustins de l'Assomption
Rome, 1^{er}-22 mai 2005

Table des matières

<i>Préface</i>	<i>III</i>
Projet de Congrégation	1
<i>Démarche du Chapitre</i>	<i>1</i>
<i>Orientations fondamentales</i>	<i>3</i>
<i>Axes apostoliques</i>	<i>5</i>
I. Oecuménisme et dialogue interreligieux	5
II. Nouvelles fondations	6
III. Jeunes et vocations	9
IV. Pour un monde plus juste – justice et paix	10
V. Médias et enseignement	12
<i>Trois priorités apostoliques pour 2005-2011</i>	<i>15</i>
I. Mission d'Orient	15
II. Fondations en Asie	18
III. Jeunes et vocations	21
<i>Deux chemins de conversion</i>	<i>26</i>
I. Vers une alliance religieux-laïcs	26
II. Formation pour la vie et la mission	29

Moyens au service de la communauté apostolique	35
1. Structures au service de la vie et de l'unité	35
Ordonnances	35
Recommandation	38
2. Nos ressources financières et leur gestion	39
Formation à la gestion et à la solidarité	39
Auto-financement	41
Fonds de Solidarité	41
Autres ordonnances	42
3. Modifications aux Règles capitulaires	44
4. Pouvoirs délégués au Supérieur général pour la rédaction finale des textes du Chapitre général et leur interprétation	45
 Message du Chapitre général	 49
 Annexes	 53
Propositions des laïcs invités au Chapitre général	55
Adresse du Supérieur général aux laïcs	57
Convictions et Propositions de l'Atelier Enseignement et Médias	61
 Index Thématique de textes officiels	 69
 Table de noms géographiques	 75

Préface

Ce Chapitre général n'a pas voulu produire de textes. Les participants à l'Atelier pré-capitulaire sur la Pastorale des Vocations partageaient le même sentiment : "L'heure n'est plus aux discours ni aux recommandations sans suite concrète, mais à une traduction en actes de ce qui a été décidé." Assez de textes !

Le Chapitre en a quand même produit un, qui s'intitule "Projet de Congrégation". Mais comme vous pouvez le remarquer, pour un texte capitulaire, c'est un texte assez bref. Il n'est pas seulement court, il n'est guère plus qu'un rappel de ce que nous savons déjà, un rappel dans un langage assez simple et direct, qui sera peut-être un peu nouveau pour certains. Face à ce genre de texte, vous réagirez peut-être comme le jeune homme riche de l'Évangile d'aujourd'hui (Marc 10,20) : *"Maître, j'ai observé tous ces commandements depuis ma jeunesse."* Jésus ne proposait rien de nouveau au jeune homme, ni loi, ni enseignement nouveaux. En revanche, Jésus l'invitait à être transformé en profondeur par la Loi : soumettre tout son être à la volonté de Dieu, renoncer à tout ce qu'il aurait pu croire être sa richesse, et suivre Jésus sur son chemin. Le jeune homme s'en alla tout triste. Ne le jugeons pas trop sévèrement, car il est difficile de renoncer à son pouvoir et à ses richesses. Mais ce n'est pas impossible, avec l'aide de Dieu (cf. Marc 10, 27).

Il est bon de noter que, dans les textes du Chapitre, le mot *"conversion"* revient à plusieurs reprises : dans les réflexions sur la pastorale des vocations, sur la solidarité avec les pauvres, sur nos relations avec les laïcs, etc. Je serais tenté de dire que ce n'était pas un Chapitre de textes, mais un Chapitre de conversion. Du début à

la fin, de différentes façons, les capitulants ont bien compris la nécessité d'être attentifs à l'Esprit et de suivre ses motions. C'est le message que nous voulons maintenant transmettre à tous.

Ce message prend la forme de ce que nous avons appelé le "Projet de Congrégation". Ce projet tout entier pourrait se résumer en une phrase : *"Plusieurs dons en un seul corps ...pour que le monde croie"*, une phrase inspirée par la première lettre de saint Paul aux Corinthiens (chapitre 12) et par l'Evangile de saint Jean (chapitre 17). Elle souligne l'importance de communautés fraternelles vivantes et ferventes, de communautés qui nous permettent de témoigner de la miséricorde de Dieu à l'œuvre parmi nous et pour le monde. Nous mettons le don de notre diversité au service de la communauté. Nous croyons que c'est ce témoignage d'amour fraternel qui pourrait avoir un impact dans le monde qui nous entoure.

Le Projet déploie ensuite les conséquences de cette formule succincte pour l'Assomption aujourd'hui. En premier lieu, il définit l'Assomptionniste à partir de trois options fondamentales : la solidarité avec les pauvres, le désir d'annoncer la foi en Jésus Christ, et notre choix de vivre la communion entre nous, dans l'Eglise et dans le monde. Ces options fondamentales s'expriment ensuite en cinq axes apostoliques qui, à leur tour, ont conduit les capitulants à identifier trois domaines spécifiques sur lesquels insister au cours des années à venir : la Mission d'Orient - surtout parmi les Orthodoxes, les nouvelles fondations en Asie, et la pastorale des jeunes et des vocations.

Vous vous souvenez peut-être que ce Chapitre devait "ré-exprimer le charisme de l'Assomption". Vous ne trouverez pas dans ces Actes une définition "classique" de ce que veut dire être Assomptionniste. Vous trouverez plutôt une phrase - *"Plusieurs dons en un seul corps ...pour que le monde croie"* - qui définit l'Assomptionniste

d'aujourd'hui. Vous trouverez un Projet de Congrégation qui exprime cette définition en des lignes directrices pour la vie et la mission assomptionniste aujourd'hui. Il n'y a pas de définition valable pour tout temps et pour tout lieu, mais dans la fidélité à l'intuition créatrice d'Emmanuel d'Alzon, c'est la définition qui nous paraissait la plus appropriée pour nous à ce moment de notre histoire.

Enfin, dans ce document, vous trouverez des principes de formation qui nous aideront sur ce chemin de fidélité à notre vocation ainsi qu'une définition de notre famille religieuse qui insiste sur l'importance, pour nos communautés, de compter sur nos Sœurs et les laïcs en lien avec nous. Le désir des laïcs de s'associer d'une façon importante à notre famille religieuse nous appelle à la conversion. Les principes et les méthodes de formation qui sont proposés nous aideront sur ce chemin de conversion.

Oui, les divers textes du Chapitre sont devenus un texte. L'invitation de Jésus au jeune homme nous est adressée à chacun d'entre nous par la publication officielle de ces Actes du Chapitre général de 2005 : *"Vends tout ce que tu as... et suis-moi."*

Père Richard E. Lamoureux, a.a.
Supérieur général

Promulgué le lundi, 23 mai 2005
8^{ème} semaine du temps ordinaire

Projet de Congrégation

Projet de Congrégation

Plusieurs dons en un seul corps ... afin que le monde croie

Démarche du Chapitre

1. Comment vivre notre diversité non comme une menace mais comme une richesse dans le partage et la communion ? Enracinés dans l'Évangile et dans notre vocation, comment proposer une parole de vie et d'espérance à l'homme d'aujourd'hui en recherche de repères, de sens et de spiritualité ? Le Chapitre général de 2005 (du 1^{er} au 22 mai) a longuement réfléchi à ces questions dans la prière, la recherche et l'échange. Sa réponse s'appuie sur l'intuition de notre Fondateur Emmanuel d'Alzon, approuvée par l'Église et vécue tout au long de l'histoire de la Congrégation. Durant ce Chapitre, nous avons cherché à nous recentrer sur l'essentiel pour éclairer notre marche pour les six prochaines années.
2. Pour la première fois dans notre histoire, les quarante-cinq membres religieux de ce Chapitre ont associé à leur recherche durant une semaine quinze laïcs venus de différentes Provinces et de plusieurs continents. Cette expérience marque une avancée importante dans la collaboration entre laïcs et religieux. Les laïcs nous poussent à nous engager dans une alliance de cœur et d'esprit avec eux. Nous avons durant cette semaine mieux découvert nos vocations distinctes et complémentaires et c'est ensemble que nous voulons faire advenir le royaume de Dieu. Religieux et laïcs, nous avons senti un appel à faire un pas de plus dans notre collaboration pour la mission en lui donnant un caractère institutionnel.

3. Après le départ des laïcs, nous avons poursuivi notre travail, conscients de l'urgence des appels, mais aussi de nos fragilités. A travers nos échanges et notre réflexion, nous avons souligné, parfois dans les tâtonnements, que Dieu attend de l'Assomption, aussi petite soit-elle, qu'elle prenne en compte les défis de notre temps et propose des réponses concrètes aux appels des hommes. Le texte qui suit ne prétend pas offrir des propositions nouvelles, puisqu'il s'inscrit dans la continuité des Chapitres précédents. Il entend redire notre fidélité pour des temps qui changent. Ce texte constitue une introduction aux diverses propositions travaillées par le Chapitre. Celles-ci s'articulent autour d'un projet global centré sur la communion, l'annonce de la Bonne Nouvelle et la solidarité avec les pauvres. S'inspirant de ce projet plusieurs axes sont ensuite déclinés : enseignement et média, jeunes et vocations, nouvelles fondations, justice et paix et oecuménisme/dialogue interreligieux.

4. A travers ces textes, le Chapitre, en lien avec les laïcs en recherche d'une alliance avec nous, veut s'adresser à chacun des frères de la Congrégation, pour qu'il accueille, intériorise et mette en pratique dans sa vie religieuse personnelle et communautaire cette invitation à se convertir pour le service du royaume.

Orientations fondamentales

5. *En cherchant à répondre à la question: “Pourquoi Dieu veut-il que l’Assomption existe aujourd’hui?”, le Chapitre a dégagé trois orientations fondamentales susceptibles de fournir à chaque Assomptionniste et à chacune de nos communautés des principes d’action: la communion, l’annonce de la foi et la solidarité avec les plus pauvres.*
6. Assomptionnistes, nous voulons être des hommes de foi, des apôtres pour notre temps. Fidèles à la volonté du Père, nous voulons être solidaires des plus petits pour qu’advienne un monde plus humain. Disciples du Christ, nous voulons annoncer une parole d’espérance et de salut pour que la vie l’emporte sur la mort. À l’écoute de l’Esprit, nous nous reconnaissons appelés à la communion dans l’amour afin que le monde croie que Jésus est l’envoyé du Père.
7. Ce chemin de conversion et de mission, nous souhaitons l’emprunter avec les autres familles religieuses de l’Assomption dans une alliance de plus en plus forte avec les laïcs.
8. Nous voulons œuvrer à un monde plus solidaire, à l’intérieur comme à l’extérieur de la Congrégation. Notre vie et nos structures de gouvernement doivent témoigner d’une organisation qui se fonde non pas sur la quête du pouvoir ou du profit, mais sur la volonté de servir et la recherche du bien commun. Le désir d’être solidaires des plus faibles nous fait un devoir de nous informer sur toutes les formes de pauvreté afin d’en comprendre les mécanismes et d’agir sur leurs causes. Il importe également que nous nous rendions proches des victimes de la pauvreté, de l’exclusion, afin de nous engager avec elles, en collaboration avec d’autres organismes, à l’avènement d’un monde fraternel qui respecte la dignité de chacun.

9. Le monde sécularisé tend à se construire sans Dieu. Nous voulons avoir le courage d'un dialogue bienveillant et vrai avec nos contemporains, osant prendre la parole pour annoncer Jésus-Christ en tenant compte de la complexité de nos sociétés. Nous voulons susciter des communautés chrétiennes vivantes, témoins de la beauté et de la joie de l'Évangile. Nous voulons être présents en des lieux où le Christ n'est pas, ou peu, annoncé et soutenir les initiatives qui font entendre une voix chrétienne dans l'espace public.

10. Réunis autour du Christ, en communautés de plus en plus internationales et multiculturelles, nous voulons nous encourager dans l'amour et vivre en communion dans l'Esprit. Désireux d'approfondir notre fraternité, nous voulons accueillir et partager nos vies, nos apostolats, notre foi. Nous tenons aussi à contribuer à la paix entre les peuples, au dialogue entre les religions et à la réconciliation entre les Églises.

Axes apostoliques

11. *Imprégné de ces orientations fondamentales, le Chapitre a identifié cinq axes apostoliques qui, dans un esprit de fidélité créatrice, devraient susciter des actions et des choix à tous les niveaux de la Congrégation. C'est pourquoi ils sont généralement assortis de propositions pour leur mise en œuvre.*

I. Oecuménisme et dialogue interreligieux

“Que tous soient un...”

12. Assomptionnistes, nous portons dans nos gènes le souci de l'oecuménisme. Même s'il est difficile de promouvoir l'unité chrétienne, l'Assomption est vouée, dès sa naissance, à ce souci qui demeure prioritaire. Souvenons-nous que le Père d'Alzon, d'abord tourné vers les protestants des Cévennes et de Nîmes, a été appelé à se tourner vers le monde orthodoxe par le Pape Pie IX.
13. Par amour du Christ et de son Eglise, nous voulons travailler à l'unité des chrétiens selon les termes mêmes de la prière de Jésus à la veille de sa passion : *“Père, que tous soient un, comme toi et moi nous sommes un, afin que le monde croie que tu m'as envoyé.”* L'amour de l'Eglise et de son unité est au coeur de notre charisme, de notre identité et de notre vocation. Nous sommes appelés à y travailler là où nous sommes.
14. Etre homme de communion aujourd'hui nous ouvre aussi au dialogue avec les autres croyants pour témoigner d'un Dieu de paix et non de violence. Ce témoignage nous appelle à apprendre et à cultiver le dialogue, dans nos communautés d'abord, et avec tous les croyants. Il nous appelle à connaître les autres religions, par l'étude, la rencontre, le travail en commun,

afin que de *“la compréhension réciproque jaillissent les conditions d’un avenir meilleur pour tous”* (Benoît XVI). Ce dialogue et cette collaboration provoquent notre foi et nous appellent à l’approfondir. Ils peuvent purifier notre vision de Dieu. En agissant ainsi, nous serons des artisans de paix.

- En relation étroite avec cet axe, la Mission d’Orient et les fondations en Asie, ayant été retenus par le Chapitre comme **Priorités apostoliques**, il convient de se référer aux n° 46 à 75.

II. Nouvelles fondations

“Allez jusqu’aux extrémités de la terre.”

15. Dès l’origine de sa vocation, en 1835, le Père Emmanuel d’Alzon voulait *“pénétrer le monde d’une idée chrétienne”*. Plus tard son amour de l’Église le pousse à encourager ses religieux à avoir *“un cœur aussi grand que cet océan qu’est l’Église”* (ES 665).
16. Voir grand et large : cela fait partie de l’héritage d’un fils du Père d’Alzon. Dès le début l’Assomption a été fidèle à cet appel en partant en Australie et en Orient. Elle voulait répondre aux grandes causes du monde et de l’Église en implantant dans d’autres contrées son charisme, qui est un don de l’Esprit pour toute l’Église. Aujourd’hui, les appels ne diminuent pas et notre ambition missionnaire reste la même : *“Rassembler tous les hommes dans le peuple de Dieu”* (RV 13).
17. Souvent l’Esprit nous précède. Des jeunes, originaires de pays où nous ne sommes pas implantés, sont venus nous rejoindre. Leur présence dans nos communautés renforce notre volonté missionnaire et nous appelle à fonder là où nous n’avions pas prévu d’aller, comme en Asie et en Afrique de l’Ouest. Grâce à

eux nous découvrons des cultures à évangéliser, où le charisme de l'Assomption pourrait se développer et s'enrichir par l'apport de sensibilités qui n'existent pas encore dans la Congrégation.

18. Les nouvelles fondations élargissent nos cœurs et nous rappellent d'une façon toujours actuelle ce que nous voulons être : des hommes de communion, solidaires des plus pauvres, qui annoncent Jésus-Christ.
19. Plus que jamais l'appel missionnaire nous confirme que la réponse ne sera possible que par une collaboration interprovinciale en lien avec la Famille de l'Assomption : religieuses et laïcs.
20. La mission est un don de l'Esprit. Ce don fait de chaque religieux un fondateur.

Mise en œuvre : Propositions

Fondations en Asie

21. **Les fondations en Asie** ayant été retenues par le Chapitre général comme **Priorité apostolique**, il convient de se référer aux n° 65 à 75.

Afrique de l'Ouest

22. Le Chapitre général reconnaît aussi la pertinence du “Geste prophétique” décidé au Conseil de Congrégation en l’an 2000 pour fonder en Afrique de l'Ouest, et confie aux Provinces d’Afrique et de France et à la Vice-Province de Madagascar la mise en œuvre de ce projet.

23. En effet,

- a. Depuis la fermeture de la mission assumptionniste en Côte d'Ivoire en 1989, l'Assomption a toujours souhaité se réinstaller en Afrique de l'Ouest.
- b. Les Congrégations féminines de l'Assomption (Religieuses, Oblates, Orantes), sont bien implantées en Afrique de l'Ouest et souhaitent depuis de nombreuses années voir notre Congrégation les rejoindre.
- c. Lors du Conseil de Congrégation de 2000, parmi les gestes prophétiques, a été proposée une nouvelle fondation en Afrique de l'Ouest, principalement orientée vers l'apostolat dans les médias. L'étude de faisabilité a été portée en premier lieu par les Provinces de France et d'Afrique.
- d. Les Religieuses de Saint-Augustin à Lomé (Togo) souhaitent une collaboration dans le domaine de l'édition et des médias.
- e. Des évêques nous appellent (Mgr Ambroise Djoliba, évêque de Sokodé, Togo). Des jeunes (Togolais, Béninois, Burkinabés) frappent régulièrement à notre porte pour découvrir le charisme assumptionniste.
- f. Les différents voyages en Afrique de l'Ouest ont permis de discerner un lieu d'implantation : Sokodé, au Togo, et de déterminer les orientations apostoliques. Cette implantation est une porte d'entrée pour toute l'Afrique de l'Ouest.

24. Le Chapitre général a la conviction

- a. Que cette fondation répond à un besoin réel et une attente de l'Église en Afrique de l'Ouest.
- b. Qu'elle verra le jour si elle est le fruit d'une collaboration entre les Provinces d'Afrique, de France et de la Vice-Province de Madagascar.
- c. Qu'elle permettra de faire grandir l'internationalité dans le corps de l'Assomption.
- d. Que la solidarité inter-provinciale pourra se manifester sur le plan des personnes, des finances et de l'animation.

III. Jeunes et vocations

“Viens et suis-moi.”

25. À l'Assomption, la pastorale des vocations doit répondre à une situation de crise qui fragilise la Congrégation. D'un côté, en effet, les pays occidentaux - et sous peu l'Amérique latine -, souffrent d'un “manque” de vocations religieuses et presbytérales ; de l'autre, la Province d'Afrique et la Vice-Province de Madagascar éprouvent des difficultés liées au discernement et à l'accompagnement de ces vocations.
26. Nous voulons traverser cette épreuve de manière lucide et sereine, confiants dans l'amour du Père pour “notre petite Congrégation”. L'heure, toutefois, ne doit plus être aux discours. Il nous faut répondre concrètement à cette difficulté, en dépit du découragement et de l'apathie qui peuvent nous affecter.
27. Nous constatons et nous croyons que Dieu attire toujours des jeunes à l'Assomption. L'idéal de vie proposé par notre Règle correspond, pour une large part, à ce que sont et à ce que cherchent encore nombre de jeunes aujourd'hui. Le véritable défi qui se propose à nous, au Nord comme au Sud, est de trouver un souffle apostolique nouveau, imaginatif et audacieux, capable d'appeler des jeunes à la suite du Christ dans la vie religieuse et presbytérale. L'exemple du Père Emmanuel d'Alzon nous invite à travailler avec passion et désintéressement à l'éveil des vocations pour le service de l'Église.
28. Il importe, si nous voulons relever ce défi et répondre à cet appel, que chaque religieux et chaque communauté consente à une certaine forme de conversion. Il faut que notre manière de vivre puisse être découverte et accueillie par les jeunes. Il ne s'agit pas de travestir notre vie religieuse, mais de la vivre plus fidèlement encore, en veillant à ce que nos communautés, ouvertes et accueillantes, favorisent la rencontre du Christ par

une vie simple, le souci d'un dialogue bienveillant, la beauté de la liturgie... Il importe également que nous soyons effectivement présents au monde des jeunes, témoignant d'un engagement réel auprès des plus pauvres et d'une vie communautaire fraternelle et joyeuse.

- Cet axe ayant été retenu par le Chapitre comme **Priorité apostolique**, il convient de se référer aux n° 79 à 99.

IV. Pour un monde plus juste – justice et paix

“Chaque fois que vous l’avez fait à l’un de ces petits, qui sont mes frères, c’est à moi que vous l’avez fait.”

29. Depuis des décennies des textes vigoureux de nos Chapitres généraux nous appellent à oeuvrer à la justice et à la paix, à être solidaires des exclus et des déracinés. Nos frères laïcs attendent des initiatives plus audacieuses : ils nous stimulent. Répondre aux cris des pauvres est une urgence dans les deux hémisphères. Aussi l’option préférentielle pour les pauvres doit-elle mobiliser davantage le corps social que nous sommes.
30. L’homme vaut par lui-même : cette conviction nous la partageons avec tous les hommes de bonne volonté. Avec les fils d’Abraham, nous croyons que tout être humain est à l’image de Dieu. Exploiter le faible, c’est insulter Dieu, bafouer l’Alliance.
31. Avec tous les chrétiens, nous reconnaissons en Jésus, proche de l’inconnu blessé comme du riche qui partage, défenseur du faible contre l’oppresser, l’expression parfaite de la tendresse du Père pour les exclus. Etranger à la richesse et au prestige, il est plus encore pauvre de lui-même pour n’appartenir qu’à Dieu. C’est la source de sa profonde liberté et de son amour pour tous.

32. Notre héritage spirituel et apostolique intègre bien cette solidarité avec les pauvres, jusqu'au partage parfois de leurs conditions de vie. Les pauvres, saint Augustin les voit, les entend, les défend. Mais cette attitude naît d'un détachement passant par la mise en commun de toutes les ressources personnelles. Il ne peut y avoir sans elle unité des cœurs tournés vers Dieu. C'est le fruit d'une conversion tant personnelle que communautaire.
33. Héritier d'une grande fortune, le Père d'Alzon a toujours vécu pauvrement et aimé les pauvres, multipliant les oeuvres en leur faveur. Pour réconcilier avec Dieu le monde ouvrier, si exploité à l'époque, il appuie de tout son poids les oeuvres populaires. Car pour lui, le mépris de l'homme découle du rejet de Dieu.
34. Enraciné dans notre histoire et notre Règle de vie, notre combat contre toutes les formes de misère n'est pas matière à option. Mais pour être efficace, il doit à la fois identifier les causes des drames présents et entreprendre, en même temps, des actions bien concrètes à la portée des communautés et des Provinces.

Mise en œuvre : Propositions

35. Dans les Provinces

- a. Accentuer la collaboration avec les laïcs et les autres branches de la Famille de l'Assomption, souvent plus proches des pauvres que nous, qui vivent plus simplement et qui ont une réflexion plus élaborée.
- b. Maintenir et intensifier la solidarité interprovinciale, sans majorer ses propres besoins, sans renoncer à des gestes en faveur de plus pauvres que soi-même. Elargir cette solidarité à de plus nécessiteux que nous.
- c. Promouvoir une Commission "Justice et Paix" là où elle n'existe pas, et que chaque Province ou Région lui donne un

programme précis en fonction des réalités et des urgences sociales, politiques et économiques.

- d. Offrir des possibilités d'action à des femmes et des hommes mûrs partageant notre esprit, s'engageant avec nous pour un temps dans cette mission.

36. Dans les communautés

- a. Réexaminer chaque année, au Chapitre local, les formes concrètes de notre solidarité avec les plus défavorisés et les exclus et en tirer les conséquences sur notre partage des biens et le style de vie que nous menons.
- b. Par des sessions, étudier les divers aspects de la justice et de la paix pour conscientiser d'autres personnes autour de nous, identifier les causes des drames présents et à venir, et entreprendre des actions bien concrètes à notre portée.

V. Médias et enseignement

“ Je suis le chemin, la vérité et la vie. ”

37. Pour redonner à Dieu la place qu'on lui refuse dans la vie publique, le Père d'Alzon privilégia d'abord l'enseignement, où collaboraient déjà laïcs et religieux. Il voulait ainsi former des hommes solides et des chrétiens convaincus capables de régénérer la société. A la fin de sa vie, il choisit la presse populaire, à l'influence grandissante, pour remettre le Dieu de Jésus-Christ au coeur de la vie sociale et restaurer la vraie fraternité. Ce double engagement marque profondément notre histoire aujourd'hui encore. Et nos Provinces jeunes prennent le relais.
38. C'est la même vision de l'homme, inspirée de l'Évangile, que nous cherchons à promouvoir dans ces deux champs professionnels très différents. Eduquer, pour nous, c'est permettre à des jeunes de se construire eux-mêmes en solidarité

avec d'autres et en référence à Jésus-Christ pour édifier à leur tour une société fraternelle. Communiquer, pour nous, c'est mettre l'homme au coeur de l'information et donner du poids dans l'opinion publique à la voix chrétienne, dans des sociétés où les médias sont devenus un puissant vecteur de la culture de masse. C'est être, de part et d'autre, au service de la transmission de la foi dans une quête humble et patiente de la vérité. C'est aussi promouvoir un style de relation tissant des liens nouveaux entre éducateurs et élèves, rédacteurs et auditeurs ou lecteurs pour façonner ensemble un monde plus humain, plus solidaire des oubliés de la croissance économique et des opprimés.

Mise en œuvre : Propositions

39. Accentuer dynamisme, fidélité créatrice, évaluation régulière pour accroître la qualité des médias et de l'enseignement au service de leur mission fondamentale. Leur audience en dépend. Cette tâche est confiée aux responsables de nos institutions et au Conseil provincial ou régional.
40. Encourager laïcs et religieux enseignants, éducateurs, communicateurs à mettre plus d'énergie encore à rendre compréhensible le langage de la foi qui devient "une langue étrangère". Travailler la question à la racine par des recherches, des sessions, des rencontres.
41. Travailler activement, compte tenu de l'impact des médias, à la nouvelle évangélisation nécessaire au Nord comme au Sud. Les communautés comptant des professionnels de la communication y veilleront particulièrement.
42. Bien discerner des laïcs capables d'exercer des fonctions stratégiques dans nos institutions. Les former à l'esprit de

l'Assomption et les accompagner ensuite. Cette mesure est du ressort de chaque Province.

43. Présenter dans un document clair, en lien avec les Religieuses et les Oblates de l'Assomption, les principes pédagogiques à l'Assomption. Ils seront une référence pour nos établissements tant supérieurs que secondaires. Que le Conseil général veille à la rédaction de ce document.
44. Rassembler, tous les deux ans, des délégués du Comité Assomption (France) et d'autres de diverses Provinces pour réfléchir à la stratégie internationale de la communication à l'Assomption et à l'orientation apostolique de notre travail en ce domaine. La convocation de ce groupe de travail relève du Supérieur général.

Voir aussi en annexe le document 3 : *Convictions et Propositions de l'Atelier Enseignement et Médias, Worcester, 28 juillet - 2 août 2004*

Trois priorités apostoliques pour 2005-2011

45. *Arrivé au terme de sa réflexion, le Chapitre a décidé de privilégier trois priorités apostoliques pour lesquelles la Congrégation veut s'engager – selon des modalités variables en fonction de la diversité des personnes, des communautés et des Provinces ou Vice-Province – avec la conscience et l'ambition de former un seul corps. Le Chapitre a confié au Supérieur général une responsabilité particulière pour la mise en œuvre des deux premières priorités (cf. n° 136).*

I. Mission d'Orient

46. La Mission d'Orient s'inscrit dans la dynamique missionnaire et œcuménique de l'Eglise, une priorité de l'Eglise catholique réaffirmée par Benoît XVI. Toutes nos communautés vivent au contact de l'Eglise orthodoxe, et même de plusieurs Eglises, notamment à Jérusalem et Istanbul.
47. Nos communautés engagées au service de l'Eglise catholique de rite oriental en Roumanie et en Bulgarie nous donnent la possibilité de nous ouvrir à une autre approche du mystère de Dieu et de *“respirer avec les deux poumons de la tradition de l'Eglise”*, selon le mot du Pape Jean-Paul II.
48. La Mission d'Orient est un héritage qui nous a été confié ; les premiers Bienheureux, que la Mission d'Orient a donnés à notre Congrégation, nous encouragent à le faire fructifier.
49. La Mission d'Orient est une “aventure” fascinante pour aujourd'hui. Elle est enracinée dans des centres culturels et religieux majeurs, où se joue la rencontre entre chrétiens de différentes Eglises, mais aussi avec les juifs et les musulmans.

50. Nous voulons faire de cette mission une priorité qui engage la Congrégation toute entière, sinon nous perdrons une dimension importante de notre identité.

Mise en œuvre : Propositions

Organisation

51. Le Chapitre général demande que la composition internationale de nos communautés d'Orient soit renforcée.
52. Pour dynamiser la Mission d'Orient, la rendre visible dans la Congrégation et assurer les liens avec nos Sœurs Oblates, le Chapitre général encourage la Province de France à mettre en place une structure de type Région.

Prière

53. Le Chapitre général demande que la prière pour l'unité des chrétiens soit intégrée, dans toutes les communautés, à l'intercession de l'office du jour. Pour aider les communautés, le Conseil général proposera un choix de prières.
54. Le Chapitre général souhaite que soient mises en valeur dans nos chapelles et églises, une icône du Christ, de la Vierge Mère de Dieu et de nos Bienheureux martyrs. Pour la Semaine de prière pour l'Unité, nos communautés et nos paroisses auront à cœur de prendre des initiatives significatives en valorisant, là où c'est possible, nos liens avec l'Orient et sa spiritualité.

Formation

55. Le Chapitre général demande que les Provinciaux appellent des jeunes religieux à se spécialiser dans le domaine œcuménique

et interreligieux. Ils en rendront compte au Conseil de Congrégation.

56. Le Chapitre général demande que soit renforcée la formation à l'œcuménisme. Les communautés d'Orient feront des propositions au Conseil de Congrégation pour accueillir en stage des religieux en formation.
57. Le Chapitre général demande que la tradition orientale soit valorisée au niveau de la spiritualité et de la théologie dans la formation assumptionniste au noviciat et dans les autres maisons de formation. Le Supérieur général s'assurera que cela est bien intégré au programme du noviciat.
58. Le Conseil général est chargé de faire réaliser une plaquette sur la Mission d'Orient (histoire, théologie, liturgie).
59. Le Chapitre général demande au Conseil général d'organiser, avant le prochain Chapitre général, deux stages de formation à l'internationalité et à la découverte des racines chrétiennes à Jérusalem ou Istanbul.

Animation

60. Le Chapitre général demande au Conseil général de poursuivre les rencontres de la RIAD (Rencontre Inter-Assomption pour le Dialogue), suivant les orientations définies par la Famille de l'Assomption afin de sensibiliser, d'animer et de former les religieux, les communautés et les Provinces au dialogue œcuménique et interreligieux.
61. Le Chapitre général demande aux Provinciaux d'inviter des religieux de la Mission d'Orient ou des religieux ou laïcs spécialisés dans l'Orient chrétien pour animer des sessions, ou prêcher des retraites sur la tradition et la spiritualité orientales.

62. Le Chapitre général encourage l'extension du site internet qui vient d'être créé à Plovdiv, pour favoriser une connaissance plus poussée des Eglises et des traditions orientales, particulièrement orthodoxes, à destination d'un grand public et pour donner des informations sur la vie des communautés d'Orient. Le responsable de la Mission veillera à soutenir le site en nommant un correspondant dans chacune des communautés de la Mission.

Evaluation

63. Le Chapitre général demande que nos institutions, notamment dans le domaine de l'éducation et des médias, s'interrogent sur leur contribution au dialogue oecuménique et interreligieux.
64. Le Chapitre général demande que chaque Province fasse tous les trois ans un bilan de ses réalisations concrètes dans le domaine du dialogue oecuménique et interreligieux (y compris le dialogue avec les religions traditionnelles), explore les possibilités de ce dialogue et envisage les moyens à mettre en oeuvre pour l'approfondir.

II. Fondations en Asie

Constats

65. En Asie, pendant des siècles, des millions d'individus opprimés ont été maintenus économiquement, culturellement, et politiquement en marge de la société.
66. Des jeunes asiatiques frappent à nos portes. Plusieurs sont entrés et ont persévéré dans leur vocation assumptionniste. Ils assimilent bien le charisme de l'Assomption. Ils attirent déjà de nouvelles vocations. Nos communautés européennes et

américaines (Athènes, Londres, Moscou, Boston....) sont en contact avec des immigrants asiatiques.

67. Déjà implantée en Corée depuis quinze ans, l'Assomption se prépare à fonder au Vietnam et aux Philippines. Il faut prendre en compte des situations différentes dans ces trois pays.

Convictions

68. *“Notre présence en Asie, mission de toute la Congrégation.”*

69. En Asie regroupant les deux-tiers de l'humanité, proposer la foi est une des plus grandes causes de l'Eglise. L'amour de l'Eglise cher à l'Assomption nous pousse à répondre à cet appel. L'ambition de l'Assomption est d'implanter son charisme en Asie et d'annoncer l'Évangile dans un continent riche en cultures et religions diverses mais où le Christ n'est pas encore très connu. Le champ apostolique qui s'ouvre à l'Assomption en Asie est immense.
70. Notre charisme ne nous appartient pas, il appartient à l'Eglise. L'accueil que lui ont déjà réservé des jeunes asiatiques est la preuve qu'il peut épanouir leur vie d'homme et de disciple du Christ, à travers une vie religieuse communautaire apostolique. Notre présence sur le continent asiatique peut aussi enrichir notre charisme en accueillant certaines valeurs de ses cultures (silence, contemplation, non-violence...), et en hommes de communion, désireux de construire un monde plus juste et plus fraternel, nous pouvons aussi leur offrir certaines valeurs qui nous sont chères.
71. Le charisme assomptionniste d'œuvrer pour l'unité des chrétiens a poussé tout naturellement l'Assomption à s'ouvrir au dialogue interreligieux dans un continent qui est le berceau des plus grandes religions du monde.

72. Les nombreuses vocations assomptionnistes de jeunes venus d'Asie nous ouvrent un avenir sur ce continent. Nous croyons qu'ils pourront y prendre en main le futur de notre présence. Le Chapitre compte sur eux pour être des fondateurs et des missionnaires.
73. La présence des jeunes asiatiques dans les Provinces plus anciennes est aussi un enrichissement pour la vie des communautés.
74. Nos Sœurs appellent notre collaboration (certainement en Corée et aux Philippines, mais aussi au Vietnam...) et leur présence plus ancienne ne peut qu'être fructueuse pour tous, notamment pour les nouvelles fondations.
75. C'est pourquoi nous sommes convaincus de la nécessité de l'engagement de toute la Congrégation dans le développement de notre présence en Asie, et donc aussi de la nécessité d'une structure adaptée qui assurera le suivi de notre présence sur ce continent.

Mise en œuvre : Propositions

76. Le Chapitre général encourage notre ouverture à l'Asie et soutient les premières fondations aux Philippines et au Vietnam aussi bien que le maintien et le renforcement de notre communauté en Corée.
77. Le budget de fonctionnement de ces fondations en Asie sera assuré, les trois premières années, par une Caisse de solidarité alimentée par les Provinces pour cet objet exclusif.
78. Pour coordonner les diverses implantations en Asie et en assurer le suivi et le développement, le Chapitre général demande au Conseil de Congrégation de créer une Commission qui aura

pour mission d'étudier dans le concret les questions concernant ces fondations, à savoir leur caractère international, notamment inter-asiatique, leur lieu d'implantation, leur projet et mission communautaire, la préparation des personnes, la composition des communautés, le financement, la conscientisation des Provinces et communautés. Il semble très souhaitable que la première communauté aux Philippines soit internationale et interasiatique. Aussi cette Commission est habilitée à proposer aux Provinciaux concernés les noms de candidats éventuels. Au terme des trois années d'existence, le Conseil de Congrégation fera une évaluation approfondie de ce projet et du fonctionnement de la Commission.

III. Jeunes et vocations

79. *Le Chapitre général a pris en compte le travail de la Commission précapitulaire sur les vocations et a manifesté un très large consensus sur ce texte. Une commission capitulaire a résumé ce travail avec les convictions et propositions suivantes.*

Convictions

80. Pour attirer les jeunes, il faut les aimer et vivre notre vie religieuse de manière simple et épanouie de sorte que notre vocation puisse être découverte et accueillie par eux. Il ne s'agit pas de travestir notre vie religieuse, mais de la vivre plus fidèlement encore. Cela suppose nécessairement un chemin de conversion.
81. La rareté des vocations religieuses et les difficultés que nous avons à les accompagner constituent un défi auquel nous devons

répondre de manière urgente non plus par de bonnes intentions mais par des actes. Nous voulons l'entendre comme un appel à la conversion, à une vie plus fidèle au charisme que nous avons reçu. Nous désirons vivre cette épreuve de manière lucide et sereine, confiants dans l'amour du Père pour "notre petite Congrégation".

82. Dieu attire toujours des jeunes à l'Assomption. C'est là un constat en même temps qu'une conviction. L'idéal de vie proposé par notre Règle correspond, pour une large part, à ce que sont et à ce que cherchent encore beaucoup de jeunes aujourd'hui. Le véritable défi qui se propose à nous, au Nord comme au Sud, est d'avoir assez d'imagination et d'audace pour appeler des jeunes, de manière nouvelle, à la suite du Christ dans la vie religieuse et presbytérale.
83. Le renouvellement auquel nous sommes appelés suppose que chaque religieux et chaque communauté consentent à une certaine forme de conversion car les jeunes interrogent nos convictions et bousculent nos manières de vivre.
84. La conversion nous invite à emprunter trois chemins.

Au niveau de la communauté :

85. Elle s'engagera davantage dans la pastorale des vocations, elle privilégiera l'accueil des jeunes en leur proposant de découvrir les exigences de la vie religieuse. Elle favorisera un climat de confiance, un esprit d'ouverture. Elle observera un rythme de vie qui permette effectivement aux frères de rencontrer les jeunes.
86. Proposer une expérience nouvelle signifie pour nous vivre simplement et sobrement dans nos maisons et dans nos modes de vie (détente, vêtements, ...) en résistance à la société de

consommation et en témoignant ainsi de Celui pour qui nous sommes rassemblés.

87. La beauté de la liturgie permet de conduire ceux que la communauté accueille à une prière plus profonde. Elle initie et approfondit l'expérience de la rencontre du Christ, notamment dans l'Eucharistie, cœur de la communauté
88. La communauté favorisera le partage et le dialogue communautaire, dans le respect et avec franchise, autour de sujets centraux comme l'engagement à la suite du Christ, l'expérience de Dieu, le vécu des vœux, les relations humaines, les projets apostoliques, les moments de joie et de souffrance. Elle invitera au respect et à la confiance, pour que les frères n'aient pas peur d'être vulnérables les uns envers les autres. Par un programme quotidien et hebdomadaire qui prévoit des temps de dialogue fraternel, la communauté conduira ses membres à une communion plus grande qui creuse le désir d'être ensemble.

Au niveau de la mission :

89. Nous nous efforçons d'être effectivement présents au monde des jeunes. La mission déploiera une pastorale vocationnelle assomptionniste en utilisant davantage nos œuvres d'éducation et de communication sociale.
90. La mission témoignera d'une réelle radicalité évangélique et répondra à un besoin appartenant aux "grandes causes" de l'homme et d'engagement auprès des plus pauvres.
91. Elle aura une dimension plus communautaire qu'individuelle.
92. La collaboration avec les autres branches de la Famille de l'Assomption et avec les laïcs est un critère important.

Au niveau de la foi :

93. Il s'agit de la vivre de manière contagieuse et qui parle aux jeunes. La foi est un don de Dieu, qu'il importe de demander dans la prière.
94. Nous sommes invités à en témoigner dans la joie, dans la confiance et la liberté et en demeurant attentifs aux signes des temps.

Mise en œuvre : Propositions

95. Chaque communauté locale abordera en Chapitre les moyens qu'elle met en œuvre durant l'année pour appeler, accompagner, former toutes les vocations et relira régulièrement son action dans le domaine des vocations.
96. La communauté provinciale veillera à ce que des religieux soient présents durablement auprès des jeunes dans un projet qui peut être éducatif, récréatif, spirituel ou culturel... Dans un monde complexe et déstructurant, il importe que des religieux soient présents dans les lieux et les temps où les jeunes se construisent. Cela suppose des insertions effectives dans le monde des jeunes et une réelle disponibilité des formateurs.
97. Chaque Province relira régulièrement son action dans le domaine des vocations : qu'est-ce qui se fait ou ne se fait pas ? Quels en sont les fruits ? Ce genre de relecture se fera dans un contexte de conversion. En faisant appel à différents médias, la Province préparera un matériel interactif pour présenter l'Assomption à des jeunes en discernement vocationnel. Elle suscitera des pratiques concrètes, comme le triduum des vocations, qui encouragent à la prière et suscitent le désir de vocations.

98. La Province donnera à des religieux le temps nécessaire pour connaître les jeunes et les accompagner dans leur discernement et s'efforcera, en collaboration avec les Assomptionnistes laïcs et les différentes branches de la Famille de l'Assomption, de donner à l'Assomption plus de visibilité.
99. La Congrégation mettra en place un volontariat international jeune mais aussi adulte, englobant la Famille de l'Assomption et intensifiera ses efforts pour créer des communautés internationales, en particulier pour renforcer les Provinces qui ont peu de vocations.

Deux chemins de conversion

100. Un acquis majeur du Chapitre a été une participation très significative de laïcs à nos travaux. Cette “alliance” de plus en plus ferme entre eux et nous sera désormais une manière de vivre notre charisme et exigera une conversion au jour le jour. Pour que cela soit rendu possible, tout ce qui concerne la formation constituera une dimension essentielle de la vie et de la mission à l'Assomption.

I. Vers une alliance religieux-laïcs

101. *“Emmanuel d'Alzon rêvait d'une Assomption faite de laïcs et de religieux pour porter dans le monde de son temps la passion du Règne de Dieu.”* (Chapitre général 1993).
102. Les laïcs et les religieux assomptionnistes souhaitent “faire alliance” afin que soit vécu pleinement le charisme de l'Assomption. De part et d'autre, ce partenariat exige une conversion. Les laïcs auront à exprimer ce charisme à leur façon.
103. Il existe différents niveaux d'adhésion des laïcs à l'Assomption : salariés, collaborateurs, bienfaiteurs, laïcs en lien avec nos communautés qui souhaitent partager notre charisme. Ces derniers sont demandeurs de la définition d'un cadre institutionnel qui précise le contenu de l'“alliance” de tous les membres de la famille assomptionniste, ainsi que la place des laïcs au sein de la Congrégation et leurs relations avec les religieux.
104. Les laïcs souhaitent que ce cadre favorise une dynamique et un développement au niveau local tout en s'articulant sur une coordination internationale.

105. Selon les laïcs, il est aujourd'hui prématuré de fixer les modalités particulières de cet encadrement institutionnel, afin d'être suffisamment attentif aux réalités et aux sensibilités locales.
106. Les laïcs demandent une formation à l'esprit de l'Assomption.
107. Les laïcs souhaitent poursuivre et développer la mission de l'Assomption. Mais des religieux ont des réticences qui freinent un engagement au côté et avec des laïcs.

En conséquence, pour structurer, affermir et vivre cette "alliance", le Chapitre général fait les propositions suivantes.

Pour structurer l'"alliance" : à la recherche d'un cadre institutionnel

Recommandations

108. Le Chapitre général recommande à chaque Province d'entamer une réflexion sur la mise en place d'un cadre institutionnel qui s'inscrive dans une perspective internationale tout en respectant les réalités locales.
109. Le Chapitre général recommande que le site Internet de la Congrégation offre un espace consacré à la collaboration entre les laïcs et les religieux.

Ordonnances

110. Le Chapitre général demande que le Supérieur général et les Supérieurs provinciaux désignent, à leur niveau, un religieux responsable du suivi et de l'animation des relations entre les

religieux et les laïcs. Selon les lieux, un laïc fera tandem avec le religieux.

111. Le Chapitre général demande au Conseil général de mettre en place une Commission laïcs-religieux au niveau international, laquelle proposerait des options et des stratégies pour l'ensemble des Provinces.

Pour affermir l'“alliance” : un appel pour la formation

Recommandations

112. Le Chapitre général recommande que les Provinces mettent en place une formation spécifique aux laïcs et adaptée à la spiritualité et aux charismes augustinien et alzonien. Celle-ci pourrait s'organiser dans les Provinces sur la base d'une réflexion définie en commun au niveau international.
113. Le Chapitre général recommande que les Provinces qui portent la mission de l'éducation au sens large, mettent en place une formation à l'esprit de l'Assomption, destinée aux laïcs engagés dans ce domaine. Cette formation sera également proposée aux responsables de nos institutions (maisons de repos, œuvres de communication, Pèlerinages, etc).

Ordonnance

114. Le Chapitre général demande que les Provinces mettent en place un programme de sensibilisation des religieux en vue d'un partenariat avec les laïcs.

Pour vivre l'“alliance” : pour une mission partagée

Recommandations

115. Le Chapitre général recommande aux Provinces d'associer les laïcs dans la réflexion et la mise en œuvre de nouveaux projets. Des missions pourront leur être confiées et assumées ensemble.
116. Le Chapitre général recommande que chaque Province réfléchisse sur la manière de développer une proximité communautaire plus active et plus apostolique entre les communautés locales et les laïcs impliqués.
117. Le Chapitre général recommande que les Provinces puissent faire appel à des volontaires (jeunes et seniors) pour la participation à telle ou telle mission.
118. Dans le souci de donner des moyens matériels adéquats au développement de cette collaboration, le Chapitre général recommande que les Provinces se dotent de ressources humaines, matérielles et financières nécessaires.

II. Formation pour la vie et la mission

119. *La formation est pour nous davantage qu'une présentation des grandes lignes du charisme. Elle consiste à entrer dans un dynamisme créatif pour le réinterpréter fidèlement dans les circonstances d'un monde multiculturel qui change à une allure vertigineuse (cf. Ratio Institutionis 2).*

Ordonnances

120. Le Chapitre général approuve la *Ratio Institutionis* dans son ensemble. Ce texte est adressé aux responsables de la formation, aux candidats et religieux en formation et, en même temps, à l'ensemble des religieux, dans la mesure où ce texte ré-exprime notre charisme.
121. Le Chapitre général, en raison de la responsabilité du Supérieur général dans la formation, décide :
 - a. de maintenir, partout dans la Congrégation, son agrément pour la nomination du supérieur d'une maison de formation comprenant plus de dix religieux en formation post-noviciat.
 - b. que la nomination du responsable de la formation dans la Province, faite par le Supérieur Provincial en son Conseil (RV 87a et *Ratio* 25), soit agréée par lui.

Recommandations

122. Le Chapitre général demande au Conseil général d'aider chaque Provincial à mettre sur pied un programme de formation permanente de Province pour ces six ans à venir, dans l'esprit suggéré au § 182 de la *Ratio*. Ce programme pourra recevoir une dimension communautaire, provinciale, continentale ou intercontinentale par des sessions ou par des temps forts de probation.
123. Le Chapitre général recommande à chaque Provincial, en lien avec d'autres Provinciaux, d'organiser des séjours prolongés en vue de la formation à l'internationalité dans des communautés assumptionnistes situées dans un autre pays, ainsi qu'il est stipulé dans le § 115 de la *Ratio*.

124. Le Chapitre général recommande au Conseil général d'organiser des sessions internationales de formation des formateurs pour s'approprier la nouvelle *Ratio Institutionis*.
125. Le Chapitre général attire l'attention des responsables de formation sur la nouveauté des points suivants de la *Ratio* : le diaconat (§ 159-162), les rencontres pour les nouveaux prêtres (§ 158), les stages en dehors des pays en vue de la formation à l'internationalité (§115) et la formation permanente (§171-182).

*Moyens
au service de la communauté
apostolique*

Moyens au service de la communauté apostolique

1. Structures au service de la vie et de l'unité

Ordonnances

Critères de discernement pour être Province

126. Pour être Province, le critère du nombre est de vingt religieux. Dans le calcul de ce nombre de religieux, on tiendra compte de tous les religieux autochtones et des religieux originaires d'autres Provinces qui travaillent effectivement sur le territoire concerné. Le nombre n'est pas un critère absolu. Une petite Province peut être dynamique. Mais une poignée de religieux ne doit pas remplir toutes les fonctions prévues par notre Règle de vie.
127. Un autre critère est l'aptitude de la Province à assumer les charges nécessaires à la vie de la Province et de la Congrégation, dans les domaines de l'animation, de la formation et de l'économat.
128. Entrent également en ligne de compte, le fait d'avoir les ressources nécessaires pour une certaine autonomie financière, de compter au moins trois communautés, d'avoir quelques engagements apostoliques. La proximité géographique entre les communautés est souhaitée.
129. Les communautés et les religieux concernés examineront, à l'aide de ces critères, leur situation de façon lucide afin de se conformer au n° 80 de notre Règle de vie.

130. Les communautés d'une Province supprimée sont rattachées à une autre Province, après consultation des religieux concernés. Le Provincial peut, avec le consentement du Conseil de Province (RV 83), regrouper ces communautés en Région.

Érection de la Province d'Europe du Nord

131. Le Chapitre général décide la suppression des Provinces des Pays-Bas, de Belgique Nord et de Belgique Sud, et l'érection de la Province d'Europe du Nord, constituée des communautés de ces trois anciennes Provinces. Cette décision prendra effet en date du 15 septembre 2005.

Critères pour devenir et rester Région

132. La Région doit avoir une autonomie suffisante :
- a. compter un nombre de communautés et de religieux capables d'une vie de communauté et d'un projet apostolique, c'est-à-dire capables d'incarner le charisme de l'Assomption dans la réalité culturelle, sociale, ecclésiale des pays ;
 - b. avoir une capacité à se donner des structures d'animation et de gouvernement ;
 - c. avoir une certaine autonomie financière.
133. Le Provincial, dont dépend la Région, doit définir clairement les pouvoirs délégués du Régional. Les statuts de la Région doivent au moins préciser les pouvoirs ordinaires du Régional, les structures nécessaires à la vie de la Région, les liens avec la Province (participation du Régional au Chapitre et au Conseil de Province, Visite canonique du Provincial, rapports à présenter par le Régional au Conseil de Province sur la vie et la mission de la Région et sur son état financier, l'engagement de la part de la Région à suivre les orientations et les projets de la Province).

Composition du Chapitre général et du Conseil de Congrégation

134. Le Chapitre général décide que la Province d'Europe du Nord et la Province d'Afrique auront chacune un membre de droit non Supérieur majeur au Chapitre général et au Conseil de Congrégation. Ce sera le premier Assistant du Provincial, ou son délégué. D'ici le prochain Chapitre général et en fonction des évolutions, le Supérieur général, avec l'accord du Conseil de Congrégation pourra ajouter ou enlever un ou plusieurs membres de droit non Supérieurs majeurs au Conseil de Congrégation et au Chapitre général.

Mise en place de Commissions d'aide au gouvernement général

135. Le Chapitre général décide de ne pas reconduire le Comité Exécutif mis en place par le Conseil de Congrégation. Mais, pour assurer la vie et la mission de toute la Congrégation, il décide la mise en place par le Conseil de Congrégation, selon des besoins spécifiques, de Commissions d'aide au Gouvernement général, avec un objectif précis. Ce même Conseil de Congrégation en fixera la composition et les pouvoirs. Les Commissions pourront, dans leur rapport, proposer des noms de religieux, dans un climat de respect et de discrétion, et des moyens de financement pour parvenir aux résultats qu'elles préconisent.

Droit de nomination de religieux accordé au Supérieur général

136. Le Chapitre général accorde au Supérieur général, *ad experimentum* jusqu'au prochain Chapitre général, le droit de nommer quelques religieux, compte-tenu des conditions suivantes :
- a. uniquement dans le cadre de deux priorités définies par le Chapitre général, à savoir : la Mission d'Orient et l'Asie ;

- b. après une concertation approfondie avec le religieux pressenti, ainsi qu'avec son Supérieur provincial, vice-provincial ou régional ;
 - c. pour un nombre limité de trois nominations pour chacune des ces priorités ;
 - d. et dans des communautés répondant aux exigences essentielles de la communauté apostolique assumptionniste,
 - e. si le religieux est nommé dans une Province autre que la sienne, s'appliqueront les règles habituelles en pareil cas.
137. Ces pouvoirs feront l'objet d'une évaluation au prochain Chapitre général, et déjà au Conseil de Congrégation de 2008.

Recommandation

Collaboration interprovinciale et continentale

138. Le Chapitre général encourage toutes les Provinces à poursuivre l'effort d'organisation et de collaboration interprovinciales et continentales.

2. Nos ressources financières et leur gestion

139. Nos ressources proviennent principalement de nos bienfaiteurs - souvent des personnes moins bien pourvues que nous -, des revenus de nos placements - fruit du travail et des efforts de nos prédécesseurs - et de notre propre travail.
140. Cela nous oblige à une gestion rigoureuse et pleinement cohérente avec notre vœu de pauvreté.

Un rappel

141. Le Chapitre rappelle que l'Econome provincial assiste au Conseil provincial, qu'il soit ou non Assistant (RV 101).

Formation à la gestion et à la solidarité

Convictions

142. La comptabilité et la transparence des comptes permettent d'avoir une idée plus juste des ressources disponibles et de mieux les utiliser. En mettant en lumière les résultats passés, elles éclairent les décisions à prendre. Les chiffres permettent de ne pas en rester aux intentions vagues.
143. L'information doit circuler dans les deux sens : chaque religieux est tenu à rendre ses comptes ; il en va de même pour celui qui exerce une responsabilité dans ce domaine.
144. Gérer même des sommes restreintes demande un apprentissage. C'est ainsi qu'on arrive à évaluer les dépenses et les investissements et à élaborer un budget prévisionnel. D'où l'importance d'impliquer les jeunes en formation à la

préparation du budget de leur maison et dans le processus d'approbation des comptes.

Recommandation

145. En conséquence, le Chapitre recommande que chaque Province :
 - a. prépare l'un ou l'autre religieux pour assumer la tâche d'Économe en leur faisant acquérir une compétence en gestion et comptabilité ;
 - b. se préoccupe de la formation économique au niveau local. La préparation du budget et la révision des comptes constituent d'excellents outils pédagogiques ;
 - c. donne à son Économe provincial la possibilité (c'est-à-dire le temps nécessaire) d'enrichir ses connaissances en comptabilité et en gestion ;
 - d. demande à l'Économe "sortant" de prendre le temps d'initier son successeur et de le guider dans les dossiers de la Province pendant quelques semaines ou quelques mois, selon les nécessités ;
 - e. applique aux Économés la norme qui impose une limite au renouvellement des mandats, en référence à notre Règle de vie (62) concernant les Supérieurs ;
 - f. demande à l'Économe de déléguer certaines tâches à des laïcs préparés et de s'entourer de conseillers compétents.

Ordonnance

146. Chaque Province prévoira dans son plan de formation une initiation à la gestion économique. Au terme de sa formation, tout religieux devra donc avoir reçu cette initiation.

Auto-financement

147. L'auto-financement est un objectif à atteindre pour chaque Province. Il lui revient de mettre en œuvre les moyens adaptés à sa situation pour obtenir les ressources qui lui sont nécessaires.
148. Des organismes spécialisés sont prêts à financer certains projets, certaines initiatives. Leur contribution pourrait représenter une part importante pour les œuvres.

Ordonnance

149. Pour aider à l'auto-financement des Provinces, le Chapitre général confie à l'Econome général la responsabilité de trouver des sources de financement autres que les nôtres. Pour ce faire, il s'entourera d'une équipe d'experts, religieux ou non. Leur mission consistera à étudier la possibilité de relancer "Solide", à préciser les conditions de sa viabilité et/ou à s'intégrer à des structures d'aide au développement existantes dans le cadre de la Communauté européenne. Ils s'intéresseront aussi aux sources de financement propres au monde anglo-saxon. Chaque année, l'Econome général rendra compte de cette mission au Conseil de Congrégation.

Fonds de Solidarité

Décisions

150. Le Fonds de Solidarité devient effectif au 1^{er} janvier 2006. Il prend le relais de la Caisse de solidarité qui est alors supprimée.

151. L'Econome général rend compte chaque année de l'état du Fonds de Solidarité au Conseil de Congrégation.

Ordonnance

152. Le Chapitre général demande au Conseil général de constituer un Comité économique composé de l'Econome général, d'Economes provinciaux et d'éventuels experts extérieurs. Ce Comité a pour mission d'étudier et d'analyser les projets présentés par les Provinces relatifs au Fonds de Solidarité, de proposer pour chaque dossier une recommandation au Conseil de Congrégation, puis après décision du Conseil, d'exécuter celle-ci. Ce Comité a aussi une mission d'évaluation et de suivi de l'exécution des projets.

Recommandation

153. Pour la gestion du Fonds de Solidarité, le Chapitre général invite l'Econome général à veiller entre autres à la diversification des investissements, à la protection du capital et à l'alimentation continuée du capital par les Provinces qui le peuvent.

Autres ordonnances

Groupe de consultants

154. Pour la gestion des Fonds qui lui sont confiés, l'Econome général est entouré d'un groupe de Consultants qui l'aident dans cette charge.

Somme-limite (RV 97l et 123i)

155. Pour toute opération financière, mobilière et immobilière, aliénation, emprunt, le Supérieur provincial devra solliciter la permission du Supérieur général, lorsque la somme sera égale ou supérieure aux trois quarts de la somme limite fixée par la Conférence épiscopale du pays.

Redevances

156. Les redevances des Provinces pour la Caisse générale sont fixées à \$260 US (catégorie 1) et à \$85 US (catégorie 2). Il revient au Conseil de Congrégation de les ajuster si besoin afin qu'elles correspondent à au moins 20 % du budget annuel de la Caisse générale. Les ajustements seront appliqués aux tarifs en respectant les proportions actuelles (catégories 1 et 2)^(*).

Frais de voyage

157. A l'occasion de la réunion du Conseil de Congrégation, les religieux convoqués paieront leurs frais de voyage jusqu'à concurrence de quatre cent cinquante dollars (450 \$). Le reste sera remboursé par la Caisse générale.

(*) Relèvent de la catégorie 2 : les profès temporaires de toute la Congrégation et les profès perpétuels de l'Afrique, Madagascar, Chili-Argentine, Colombie, Brésil, Equateur et Mexique, ainsi que des prochaines fondations au Vietnam et aux Philippines.

3. Modifications aux Règles capitulaires

158. Le Chapitre général modifie les numéros 175, 193 et 204 des Règles Capitulaires de la façon suivante :
159. 175. Le Supérieur local n'acceptera pas d'engagements qui l'obligeraient à des absences fréquentes ou prolongées.
160. 193. Les Supérieurs Majeurs prendront les mesures nécessaires pour préparer des formateurs compétents. Il incombe à chaque Provincial, avec le consentement du Conseil de Province (RV 97f, 97h, 193), de nommer les membres d'une Commission de formation ; parmi les membres de cette Commission et avec le consentement de son Conseil provincial, il nomme aussi le responsable de la formation dans la Province (RV 87, 95b). Avec cette Commission, en conformité avec la *Ratio Institutionis*, le Provincial établira un plan global pour la formation, en déterminera les modalités, veillera à la mise à jour des programmes et aidera les responsables au cours des diverses étapes. Ce plan de formation sera soumis à l'approbation du Supérieur général (RV 135).
161. 204. Les Communautés alimentent la Caisse provinciale selon les modalités fixées par le Chapitre provincial. Les Provinces alimentent la Caisse générale en versant une redevance fixée par le Chapitre général. Les Provinces, dans la mesure du possible, alimentent aussi le Fonds de Solidarité.

4. Pouvoirs délégués au Supérieur général pour la rédaction finale des textes du Chapitre général et leur interprétation

162. Les textes adoptés par le Chapitre général entrent en vigueur dès leur promulgation par le Supérieur général (RV 117).
163. Ce Chapitre général délègue au Supérieur général, avec le consentement de son Conseil, les pouvoirs suivants :
 - a. en cas de doute ou de discussion sur le sens ou l'application des textes adoptés par le Chapitre, le pouvoir de les interpréter,
 - b. le pouvoir de retoucher les textes dans leur forme et leur expression, en respectant la pensée et les idées, pour en améliorer la présentation aux communautés et leur publication.

*Message
du Chapitre général*

Message du Chapitre général

aux Evêques, aux confrères et laïcs assumptionnistes et aux religieuses de la famille

Chers amis, frères et sœurs

“Je déclare ouvert le trente-et-unième Chapitre général de l'Assomption !” Cette formule traditionnelle, le Supérieur général, le Père Richard Lamoureux, la prononçait le 1^{er} mai 2005 à Rome, dans la maison des Frères des Ecoles Chrétiennes, devant les quarante-cinq capitulants de la Congrégation mais aussi, et c'est une première, devant quinze laïcs venus des quatre coins du monde. Ensemble, durant toute une semaine, nous avons découvert nos vocations distinctes et complémentaires. Ensemble, nous nous sommes mis à l'écoute de l'Esprit Saint pour répondre aux appels du monde et de l'Eglise. Ensemble, nous avons entendu un appel à aller plus loin, à faire “alliance” pour qu'advienne le Règne de Dieu.

La diversité de nos origines (vingt-sept pays représentés), de nos âges (de 32 à 76 ans), de nos lieux de vie et celle de nos engagements apostoliques illustre à merveille le thème de notre Chapitre : *“Plusieurs dons en un seul corps ...pour que le monde croie”*. Avec les laïcs, nous avons tenté de répondre à cette question : “Pourquoi Dieu veut-il que l'Assomption existe ?” Oui, pourquoi donc ? Dieu seul pourrait répondre ! Pourtant, à travers nos échanges, nous avons constaté que malgré la faiblesse de nos forces et notre petit nombre, nous restons des hommes et des femmes qui prennent en compte les défis de ce temps et apportent des réponses concrètes aux appels des hommes.

Après le départ de nos amis laïcs assumptionnistes, nous avons vécu une journée de retraite. Sœur Cristina María, Supérieure générale des Religieuses de l'Assomption, nous a permis de progresser dans la démarche spirituelle de ce Chapitre. Elle nous a conduits au cœur de

la Trinité où Dieu est à la fois Écoute (Fils), Don (Père) et Échange (Esprit). Nous avons repris nos travaux autour d'un projet global centré sur la communion, l'annonce de la foi et la solidarité avec les pauvres. Nous avons décliné ce projet en cinq axes apostoliques : enseignement et média, nouvelles fondations, justice et paix, jeunes et vocations, œcuménisme et dialogue interreligieux. Nous avons validé une nouvelle *Ratio institutionis*, notre programme de formation internationale. Rien d'inédit mais une manière renouvelée de vivre notre engagement assomptionniste au cœur même de communautés vivantes et fraternelles, accueillantes et missionnaires à la fois.

Durant ce Chapitre, une nouvelle conscience internationale et continentale s'est renforcée. Elle était notamment à l'œuvre en Amérique du Nord et dans le rapprochement de la Province de France avec celle d'Espagne. Durant ce Chapitre, elle a encore permis l'érection de la nouvelle Province d'Europe du Nord (réunissant les anciennes Provinces de Belgique-Nord, de Belgique-Sud et des Pays-Bas). Nos propres structures de gouvernement devaient s'y adapter pour mieux servir la collaboration entre les Provinces dans un monde qui bouge. Notre désir est celui d'une plus grande communion entre le Nord et le Sud, entre l'Ouest et l'Est, mais aussi entre les Provinces aînées et les plus jeunes. Ceci nécessite sans doute une conversion à la fois personnelle et communautaire, mais aussi institutionnelle. Nous avons pris ce chemin. Nous avons fait ce pari sur un avenir plein de promesses. En ces jours de travail et de discernement, nos préoccupations vous ont souvent rejoints dans les différents lieux où vous vivez, ce qu'ont attesté les nombreux messages reçus durant ce Chapitre. Nous espérons que notre enthousiasme sera contagieux. Nous comptons sur vous tous pour porter les projets et les ambitions que nous avons formulés pour l'ensemble de notre famille religieuse et pour les six années à venir.

Durant ces trois semaines, nous avons vécu deux messes en rite byzantin, une messe "africaine" et une messe au Vatican sur le tombeau de saint Pierre. Notre liturgie dominicale allait de

l'Ascension à la Pentecôte et de la Pentecôte à la fête de la Trinité, celle-ci a clôturé notre Chapitre.

Trois priorités illustrent l'action de l'Esprit qui pousse l'ensemble de nos Provinces à découvrir les terrains nouveaux de notre mission : l'Asie avec le projet de nouvelles fondations aux Philippines et au Vietnam, la Mission d'Orient et la pastorale des vocations. Pour ces trois priorités, les horizons sont larges et concernent l'ensemble de la Congrégation. Les besoins sont immenses mais ils restent à la mesure de l'ambition des héritiers du Père d'Alzon. Et pour se donner les moyens de notre ambition, le Chapitre a réélu le Père Richard Lamoureux, Supérieur général ainsi que son Vicaire général, le Père Julio Navarro (Chili), élu deux Assistants, les Pères André Brombart (Europe du Nord) et Emmanuel Kahindo (Afrique) ainsi que deux Officiers généraux, le Père Lucas Chuffart (France), Secrétaire général, et le Père Jean-Daniel Gullung (France), Econome général.

“L’Eglise est vivante, l’Eglise est jeune.” Au terme de ce long Chapitre, nous faisons nôtres ces paroles que Benoît XVI prononçait le 24 avril dernier, dans les premiers jours de son pontificat.

A Rome, le 22 mai 2005
Les membres du 31ème Chapitre général assomptionniste

Annexes

Annexe 1 :

Propositions des laïcs invités au Chapitre général

FAIRE ALLIANCE

Nous tenons tout d'abord à vous remercier du fond du coeur pour votre accueil, votre écoute attentive et votre fraternité. Cette semaine fut pour nous l'occasion de goûter une nouvelle fois à la saveur si particulière de l'esprit de l'Assomption. Avant de formuler nos propositions, il nous semble qu'une question (inspirée de la démarche de l'*Instrumentum Laboris*) mérite d'être posée : *Mais pourquoi donc les laïcs et les religieux assomptionnistes souhaitent-ils aujourd'hui faire alliance ?*

En dialectique avec cette question, nous formulons trois recommandations, tout en restant conscients qu'il convient de continuer à mûrir notre réflexion. “*Festina lente...*” afin que chacun, à partir de là où il se trouve, puisse s'approprier notre projet. Quoi qu'il en soit, nous nous réjouissons des convergences naturelles entre les laïcs et les religieux, mais également de deux évolutions significatives du vocabulaire : nous parlons désormais d'alliance et d'Assomptionnistes laïcs et religieux.

1- A la recherche d'un cadre institutionnel

Les laïcs sont demandeurs de la définition d'un cadre institutionnel qui précise le contenu de l'alliance de tous les membres de la famille assomptionniste, ainsi que la place des laïcs au sein de la Congrégation et leurs relations avec les religieux. Ce cadre doit permettre de favoriser une dynamique et un développement au niveau local tout en s'articulant sur une coordination internationale. Nous avons estimé qu'il était sans doute prématuré de vouloir dès à présent fixer les modalités particulières de cet encadrement institutionnel, dans la mesure où il convient notamment d'être suffisamment attentif aux réalités et aux sensibilités locales.

Quelques pistes de réflexion

Plus concrètement, nous proposons quelques pistes de réflexion :

- a) le Chapitre général pourrait recommander à chaque Province d'entamer une réflexion sur la mise en place d'un cadre institutionnel

qui s'inscrive dans une perspective générale, tout en respectant les réalités locales ;

- b) le Chapitre général pourrait désigner un religieux responsable du suivi et de l'animation des relations entre les religieux et les laïcs - il serait peut-être aussi utile qu'un laïc puisse être également désigné dans ce cadre ;
- c) le Chapitre général pourrait mettre en place une Commission laïcs-religieux au niveau international, laquelle proposerait des options et des stratégies pour l'ensemble des Provinces ;
- d) le site internet de la Congrégation pourrait offrir un espace consacré à la collaboration entre les laïcs et les religieux.

2-Un appel pour la formation

Les laïcs lancent un appel pour un développement systématique de la formation :

- a) en premier lieu, une formation spécifique et adaptée à la spiritualité et aux charismes augustiniens et d'Alzoniens, laquelle pourrait s'organiser au niveau des Provinces sur la base d'une réflexion définie en commun au niveau international ;
- b) ensuite, l'éducation au sens large (y compris les collèges et les établissements scolaires) vis-à-vis de laquelle les laïcs sollicitent une attention particulière de la part de la Congrégation.

3- Pour une vie communautaire plus active

Les laïcs souhaitent enfin que le Chapitre général puisse recommander à chaque Province de réfléchir sur la manière de développer une vie communautaire plus active et plus apostolique entre les communautés locales et les laïcs qui leur sont proches.

Enfin, dans le souci de donner des moyens matériels adéquats au développement de cette collaboration, il serait utile de réfléchir à la mise en œuvre des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires (en tenant évidemment compte de la solidarité entre les Provinces).

Pierre Rion,
Rome, le 6 mai 2005

Annexe 2 :

Adresse du Supérieur général aux laïcs

“À la fin d’une semaine, sur un chemin d’avenir”

Laïcs et religieux, nous sommes déjà arrivés à la fin de notre semaine ensemble, la fin de la première semaine de ce Chapitre général. Et comme disait Yahvé à la fin de ses six jours de travail, nous voyons que cela fut bon.

Il fut bon en partie parce qu’il ne s’agissait **pas tout simplement** d’une semaine de **travail**.

Il fut un temps de *pèlerinage* pour plusieurs d’entre vous, qui ont suivi “les pas du P. d’Alzon” à travers la ville de Rome.

Il fut un temps de *prière* intense, au moment de l’ouverture solennelle du Chapitre, à la prière commune quotidienne, dans nos communautés de vie, dans l’oraison personnelle.

Il fut un temps de célébration, de *fête* ; nous n’oublierons pas rapidement le temps passé ensemble mercredi dans la soirée.

Et, oui, bien sûr, il fut un temps de *travail* ardu.

Un travail fécond

Le travail a été **fécond** en vue de l’objectif que ce Chapitre s’est donné : définir la raison d’être de l’Assomption pour un nouvel élan missionnaire.

Nous avons pu brosser un portrait de l’Assomptionniste, qu’il soit laïc ou religieux ; identifier en termes simples et honnêtes ce à quoi nous sommes appelés, étant donné les besoins du monde et de l’Eglise, et la situation dans laquelle nous nous trouvons comme Assomptionnistes ; faire un premier essai pour identifier les axes apostoliques majeurs de la Congrégation dans les années à venir.

Nous ne sommes qu’à la première semaine de notre travail, et il y a encore beaucoup à faire pour étoffer, pour donner de la chair, pour clarifier, mais je suis très heureux que nous ayons pu poser ces fondements en attelant ensemble nos deux bœufs (comme dit l’expression que nos frères et sœurs brésiliens nous ont appris : “parceria”) pour accomplir ce travail. Au moment où vous nous quittez, je vous demanderais de continuer à prier pour que l’ouverture et la simplicité avec lesquelles nous avons écouté l’Esprit

pendant cette première semaine continue pendant la deuxième et la troisième semaines, quand il va falloir prendre les décisions pour mettre en œuvre les intuitions que nous avons eues pendant ce temps de travail avec vous.

Ce que nous avons appris *ou* ce dont nous nous sommes rappelés

Nous avons beaucoup appris...

- sur la diversité de l'Assomption, de ses Vice/Provinces, de ses laïcs et les différents types de relation qu'ils ont avec elle,
- sur l'unité et la ressemblance qui existent entre les laïcs et les religieux à l'Assomption,
- sur le désir (parmi les laïcs et les religieux) d'approfondir leur identité spirituelle assumptionniste, et de trouver des moyens pour la vivre quotidiennement,
- sur une sensibilité semblable aux différentes formes de souffrances dans nos mondes qui nous appellent à donner une réponse, même modeste,
- sur le grand désir de partager la mission et des projets concrets.

L'AVENIR

Il m'apparaît évident que dorénavant les responsables religieux de la Congrégation (à tous les niveaux) devront tenir compte des préoccupations, des questions, des désirs, et des projets des laïcs. Je ne sais pas si cela nous obligera à changer, dans les structures, la façon dont la Congrégation est gouvernée et animée, mais il est évident que les programmes doivent maintenant obligatoirement refléter les soucis de toute l'Assomption, laïque et religieuse.

Un travail en deux domaines...

Il serait opportun que la prochaine équipe du Gouvernement général poursuive ce travail. Pour autant que cela ait quelque valeur, voici quelques réflexions que je voudrais lui transmettre en votre nom :

... *dans le domaine du suivi* : il est nécessaire de prévoir un suivi à toutes les bonnes intentions et idées partagées. Nous avons beaucoup investi dans

l'organisation de cette semaine vécue ensemble. Tous ont contribué au travail d'une façon généreuse par leur temps et leur idées.

... dans le domaine de la collaboration et de la communion internationales : il faut nous entraider d'une Province à une autre, d'un pays et d'un continent à un autre. La diversité de notre expérience ne peut pas rester cachée à l'intérieur d'une seule Vice/Province ; il faut la partager. C'est surtout important pour les Vice/Provinces qui ont moins de ressources ou d'expérience dans le domaine et pourraient profiter de l'aide des autres.

Des moyens concrets

Des *moyens concrets* nous permettront de poursuivre le travail dans ces deux domaines : une instance de "leadership" (même simple et modeste), des rencontres périodiques (il ne suffit pas de se retrouver tous les six ans), un moyen de communication (écrit, internet...), un (ou plusieurs) projet(s) commun(s).

Les religieux peuvent contribuer à cet effort par l'encouragement et l'appui fraternel bien sûr, l'apport de notre "infrastructure", de notre réseau, de notre expérience, de nos contacts ainsi que par la formation, là où elle est désirée et nécessaire.

CONCLUSION

Notre vocabulaire est en train de changer.

Je sais que nos frères religieux apprécient différemment les relations avec les laïcs parmi mes frères religieux et que les désirs des laïcs associés à l'Assomption sont divers.

Mais j'ai une très forte conviction qui a des conséquences bien précises. Quelqu'un l'a dit hier (en référence indirecte au Chapitre général de 1999) : le charisme de l'Assomption est un don de Dieu à l'Eglise (et pas tout simplement à un groupe de religieux, et encore moins à un groupe de prêtres). Il n'est pas la propriété privée des religieux assomptionnistes. Ce qui leur appartient, c'est la responsabilité de prendre soin de ce charisme et de le communiquer, d'être certains que le peuple de Dieu y a accès et peut en bénéficier.

Une des conséquences de cette conviction est, me semble-t-il, comme le disait un participant hier, de changer notre vocabulaire (et plus profondément encore notre façon de penser).

L'Assomption, c'est les laïcs et ceux qui ont fait profession des trois vœux et, plus encore, toute la famille de l'Assomption (toutes nos Sœurs religieuses aussi).

La "collaboration" ne dit pas suffisamment bien cette réalité, même "amis de l'Assomption" ne nous satisfait pas, car vous ÊTES l'Assomption avec nous.

ALLIANCE, voilà le mot qui convient : ensemble, nous sommes inspirés par Emmanuel d'Alzon, enrichis par notre connaissance de cet homme et de son esprit, soutenus par la communauté, interpellés par les besoins du peuple de Dieu aujourd'hui et prêts à y répondre. Voilà ce qu'est l'Assomption aujourd'hui.

À la fin de cette première semaine de Chapitre général, permettez-moi de dire déjà un mot de remerciement à plusieurs d'entre nous .

- au Père Julio Navarro et ceux qui l'ont aidé, entre autres les Pères Jean-Paul Périer-Muzet, Camilo Thibault et Claude Grenache, car ils se sont donnés avec beaucoup d'énergie pour l'organisation et l'accompagnement des laïcs assomptionnistes pendant cette semaine ;
- à Rafael Martinez pour nous avoir secondés dans cet effort, depuis le Mexique, en avril 2004 ;
- et enfin à chacun d'entre vous, laïcs assomptionnistes ici présents aujourd'hui, d'avoir pris le temps d'être là, d'abord et surtout pour votre témoignage de vie chrétienne, pour votre amour de l'Assomption, pour votre amour des confrères religieux, pour votre amour de Jésus-Christ et de son règne.

6 mai 2005

Annexe 3 :

Convictions et Propositions de l'Atelier Enseignement et Médias, Worcester, 28 juillet - 2 août 2004

PRÉAMBULE

À l'Assomption, enseignement et médias sont au service d'un projet éducatif. C'est la même vision de l'homme que nous cherchons à promouvoir dans ces deux champs professionnels très différents. Ce projet et cette vision constituent la dimension apostolique de nos œuvres dans ces domaines.

Nos convictions

Introduction

L'éducation et la communication sont plus que jamais nécessaires dans un monde en quête de sens, qui peine à établir le dialogue dont il a besoin pour faire face à ses angoisses et nourrir ses espérances.

Absence de repères de beaucoup de nos contemporains, processus de mondialisation (qui nourrissent à la fois une meilleure connaissance et de nouveaux conflits), relation entre le Nord, avec ses ressources et son expérience, et le Sud, avec sa jeunesse et son aspiration à l'autonomie sont autant de réalités et de signes d'une humanité et d'un monde plongés dans une quête profonde.

C'est au cœur de cette humanité qui se veut émancipée et demeure blessées et qui croit parfois détenir les moyens de son propre salut que l'Assomption veut être présente. Ce temps qui est le nôtre a besoin non seulement de connaissances et de valeurs mais aussi d'une parole qui sauve.

Notre vocation nous invite et nous encourage à investir dans cette mission de salut.

L'engagement assumptionniste dans le monde de l'éducation et des médias remonte aux origines de la Congrégation. Il était pour nos fondateurs totalement lié à notre vocation : l'avènement du règne de Dieu par le service de l'unité et de la vérité. Et encore maintenant l'Assomption invite les

jeunes à partager cette mission comme religieux ou comme laïcs engagés pour évangéliser et témoigner du Christ Sauveur dans le monde d'aujourd'hui.

Notre vocation s'inscrit comme un engagement de religieux vivants en communauté apostolique. Nos exigences professionnelles et religieuses se nourrissent mutuellement pour unifier notre vie de religieux et enrichir l'ensemble de la communauté. Au travers de ceux qui, parmi nous, sont plus directement engagés c'est l'ensemble de la Congrégation qui fait œuvre d'éducation et de communication. La Congrégation prolonge ainsi, accompagnée de tous ceux qui se reconnaissent dans son charisme l'intuition de ses fondateurs et ne cesse de l'incarner dans un monde qui change.

Notre vocation repose sur un fondement théologique fort : communiquer au sens large du terme (par le biais de l'éducation ou des médias) relève de l'action du Verbe pour l'annonce d'une bonne nouvelle de salut. C'est un Verbe qui s'est fait chair et continue son histoire dans la nôtre. Communiquer suppose des médiations : c'est un acte qui passe par le corps, s'inscrit dans une histoire... Nous renonçons ainsi à la prétention d'une transparence totale. Il s'agit d'une parole d'homme à homme où tout n'est pas transmissible de la vie et de son mystère, ni des personnes elles-mêmes engagées dans cette relation, ni de Celui qui est au cœur de cette relation, "plus intérieur à nous-mêmes que nous-mêmes."

Notre vocation à travers l'éducation et les médias n'est pas là pour servir notre parole mais celui qui est la Parole. Comme participation à l'action du Verbe, communiquer relève en même temps de la plus haute noblesse et de la plus grande humilité.

L'éducation

Une tradition

Dès son origine, la Congrégation s'est tournée vers les jeunes en considérant qu'éduquer était l'une des façons les plus nobles d'aider la communauté humaine à se construire. L'enseignement, quelle que soit la discipline est une tâche pastorale. Notre mission dans le champ éducatif se poursuit dans des institutions très différentes les unes des autres au travers de disciplines qui ne sont pas nécessairement ecclésiastiques ou catéchétiques.

Une transmission et une formation intégrale

L'éducation resserre les liens entre les générations et desserre les liens de l'égoïsme. Elle est travail de transmission, qui est de l'ordre du don. Cela enrichit la vérité en chargeant celui qui la reçoit de la porter plus loin. La tâche éducative est un apprentissage de la générosité. *“Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.”*

Mais l'éducation n'est pas seulement transmission de données. Elle engage éducateur et élève dans un projet commun où chacun joue son rôle dans une “œuvre de création”. L'éducateur transmet, mais fait acquérir et réfléchir aussi dans un contexte de relations interpersonnelles et de vie sociale dans les établissements où cela se passe. L'éducation est donc aussi formation intégrale de la personne. Études, recherches, activités parascolaires et extrascolaires forment un tout cohérent qui a comme but le développement total de l'étudiant.

Un humble chemin de vérité

La tâche éducative témoigne que la vérité a un prix et qu'elle n'est pas illusoire. Elle propose une quête humble et patiente de la vérité à travers le champ du savoir humain. Ce chemin d'humanisation rejette toute forme d'intégrisme, de prêt à penser ou de relativisme. La mission de l'Assomption dans l'éducation trouve son unité et son fondement dans le service de la vérité.

Une expérience spirituelle

L'action éducative est le lieu d'une expérience spirituelle. *“Tout ce qui touche à l'enseignement appartient à l'action du Verbe.”* (Cardinal Daniélou). Tout éducateur, qu'il soit à l'école enseignant, aumônier, ou membre du personnel, est appelé, par le baptême à se reconnaître participant à cette action du Verbe de Dieu, vérité et vie, Verbe fait chair, et d'en tirer les conséquences en termes d'exigence et de responsabilité.

Les médias

Une tradition

L'apostolat assomptionniste dans les médias a évolué avec le temps, s'ouvrant à divers objectifs pastoraux, éducatifs, culturels et sociaux. Il s'est élargi à tous les types de communication sociale dans nombre de pays où la Congrégation est implantée. Les raisons de s'investir dans le champ des

médias trouvent un motif nouveau : les médias sont devenus un puissant vecteur de la culture de masse. Ils sont le premier “aréopage des temps modernes” auquel l’Evangile doit être annoncé (Jean-Paul II, *Redemptoris missio*, n. 37). En même temps, ils renvoient l’écho d’un monde où l’Esprit est déjà à l’œuvre, et où il nous faut discerner les “signes des temps” (Matthieu 16,3).

Evangélisation et communication

Il existe un lien intime entre la proclamation de “la” Bonne Nouvelle du salut et la transmission médiatisée “des” nouvelles et messages. Mais l’information n’est pas de soi œuvre d’évangélisation, et la communication n’engendre pas nécessairement la communion. Les médias permettent de proposer au plus grand nombre un message qui donne sens à la vie. Cela suppose un travail d’inculturation : discerner le fonctionnement des moyens de communication et leurs systèmes de valeurs, puis élaborer de nouveaux langages pour la foi. Notre compétence dans ce champ apostolique nous invite à contribuer à une telle rencontre entre l’Evangile et la culture.

Un christianisme ouvert sur le monde

Nous aidons à faire mieux se connaître l’Eglise et l’univers de la communication, en expansion continue sans que Dieu y soit toujours connu. Nous pouvons contribuer à dépasser les vieilles peurs mutuelles et montrer que chacun peut y gagner à se rapprocher en confiance. Les visages d’Eglise que nous promouvons tiennent, en grande part, aux contenus des publications dont nous avons la responsabilité. Mais aussi à la façon dont nous les réalisons, en lien constant et fort avec les laïcs. Nos médias sont libres et responsables, christianisme ouvert sur le monde, sans peur du dialogue.

Nos Propositions

Collaboration laïcs-religieux

La Congrégation partage avec les laïcs la mission dans les deux domaines de l’éducation et des médias. S’inspirant de l’esprit de la Congrégation, ensemble ils assurent les finalités apostoliques de cette mission. Pour que cette collaboration soit efficace, il faut prendre en compte deux aspects importants.

Le choix des responsables

Le discernement dans l'embauche des responsables de tête est stratégique pour l'avenir, car en effet l'exemple vient d'en haut et il oriente ceux qui sont entraînés par les principaux responsables.

Le haut niveau de compétence, la personnalité équilibrée et responsable, le sens politique, la capacité de vision et d'animation des équipes, l'art de la diplomatie mais aussi la capacité de trancher, etc. sont autant de traits de dirigeants (de collègues comme d'entreprises de medias) qui sont indispensables pour gérer des affaires, mais il faut également s'assurer de la connaissance et de l'adéquation des responsables à l'esprit propre de la Congrégation.

L'accompagnement des responsables

L'initiation à l'esprit de l'Assomption est à prendre en compte par l'organisation de rencontres régulières, à la fois technique et organisationnelle, mais aussi par des rencontres à caractère plus spirituel : enseignement et connaissance du Père d'Alzon, retraites, sessions, etc.

Propositions à propos de la communication

Le Comité Assomption de la Province de France se réunit régulièrement pour réfléchir à l'œuvre de Bayard. Nous proposons qu'une fois chaque année le Supérieur général rassemble le Comité Assomption et un certain nombre de laïcs et religieux venant de différentes Provinces pour réfléchir à la stratégie internationale de la communication à l'Assomption, à Bayard mais aussi au-delà de Bayard, et aussi à l'orientation apostolique de notre travail dans le domaine de la communication. Pendant l'année, le partage peut continuer par le biais d'un bulletin international (imprimé ou virtuel).

Propositions à propos de l'éducation

- Une "présence" assomptionniste internationale dans le Conseil d'Administration (Board of Trustees) de Assumption College.
- Une collaboration plus systématique avec les Oblates et les Religieuses de l'Assomption dans leurs établissements scolaires.
- Une rencontre internationale tous les deux ans pour animer les Assomptionnistes et leurs collaborateurs dans cette mission.

- Une étude au niveau de la Congrégation des principes pédagogiques à l'Assomption.

Questions à poser aux Provinces et à ceux qui travaillent dans l'éducation ou les médias

Comment concrétiser notre préoccupation pour la jeunesse dans le contexte de cette double mission ?

Comment encourager les médias assomptionnistes non-Bayard ?

Comment aller plus loin dans la collaboration inter-Assomption ?

Comment intégrer dans cette double mission notre souci pour les démunis et les exclus ?

Comment formuler d'une façon succincte la perspective qui est propre à l'Assomption ?

*Index thématique
des textes officiels
et index des noms géographiques*

Index thématique des textes officiels

On y trouvera une suite de mots clés classés par ordre alphabétique.

*Les chiffres renvoient à la numérotation interne du document. Les numéros **en gras** indiquent les passages les plus importants sur le sujet.*

Le mot peut se trouver au singulier et au pluriel.

Les noms de personnes sont en italiques.

À la fin de cette table, il y a une autre avec les noms géographiques qui se trouvent dans le document.

Alzon E. d' : 1, 12, 15, 16, 27, 33, 37, 101

Annonce (de la foi, de l'Évangile, de Jésus-Christ, de la Bonne Nouvelle) : 3, 5, 6, 9, 18, 38, 41, 69

Appels (défis, grandes causes) : 3, 16, 27, 28, 69, 81, 82, 83, 90

Augustin (saint) : 32, 112

Auto-financement : **147-149**

Benoît XVI, pape : 14, 46

Budget : 144, 156

Caisse de Solidarité : 150

~ de Solidarité pour l'Asie : 77

~ générale : 156, 157, 161

~ provinciale : 161

Chapitre général, sa composition : 134

~ promulgation, interprétation, retouche de textes : **162-163**

Charisme de l'Assomption : 13, 16, 17, 23 e, 66, 69, 70, 71, 81, 100, 102, 103, 112, 119, 120, 132a

Christ (Jésus-Christ) : 6, 9, 10, 13, 18, 27, 28, 31, 37, 38, 69, 70, 82, 86, 87, 88

Collaboration avec d'autres croyants : 14

~ avec d'autres organismes : 8

~ avec la Famille de l'Assomption : 35a, 74, 92, 98

~ avec les laïcs : 2, 35a, 92, 98

~ interprovinciale : 19, 24b, 24d, 35b, **138**

Comité Assomption (France) : 44

~ économique : 152

~ Exécutif : 135
 Commission Asie : 78
 ~ d'aide au Gouvernement général : 135
 ~ de formation : 160
 ~ Justice et Paix : 35c
 ~ laïcs-religieux : 111
 Communauté : 28, 32, 73, 83, **85-88**, 95
 ~ apostolique : 70, 136d
 ~ internationale (et multiculturelle) : 10, 51, 78, 99
 Communautés chrétiennes vivantes : 9
 Communication > Médias
 Communion : 1, 3, 5, 6, 10, 88
 voir aussi : homme de communion
 Comptabilité : 142, 145
 Comptes : 142, 143, 144, 145b
 Congrégation (AA), esprit : 42, 106, 113
 ~ héritage : 16, 32, 48
 ~ histoire : 1, 2, 34, 37
 ~ identité : 50
 Congrégations féminines > Famille de l'Assomption
 Conseil de Congrégation : 22, 23c, 55, 56, 78, **134-135**, 137, 149, 151,
 152, 156, 157
 ~ de Province : 130, 132, 160
 ~ général : 43, 53, 58, 59, 60, 111, 122, 124, 152, 163
 ~ provincial ou régional : 39, 141, 160
 Consultants (Groupe de) : 154
 Conversion : 4, 7, 28, 32, 80, 81, 83, **84-94**, 97, 100, 102
 Culture : 17, 38, 49, 69, 70

 Dialogue : 9, 14, 28
 ~ communautaire : 88
 ~ inter religieux : 3, 10, **12-14**, 49, 55, 69, 71
 ~ œcuménique : 60, 63, 64
 Dieu (et Dieu le Père) : 3, 5, 6, 13, 14, 26, 27, 30, 31, 32, 33, 37, 47, 81,
 82, 88, 93
 Diversité (à l'Assomption) : 1, 45
 Droit de nomination de religieux accordé au Supérieur général : 136

Economie : 145
 ~ général : 149, 151, 152, 153, 154
 ~ provincial : 141, 145, 152

Education > Enseignement
 Eglise : 1, 13, 15, 16, 27, 46, 47, 69, 70
 Engagement auprès des pauvres > Solidarité avec les pauvres
 Enseignement : 3, **37-44**, 89, 113
voir aussi l'annexe 3
Esprit-Saint : 6, 10, 16, 17, 19, 20
 Etudes > Formation
 Evangile : 1, 38, 69

Famille de l'Assomption : 7, 19, 23b, 43, 52, 60, 99
voir aussi Collaboration avec la Famille de l'Assomption
voir aussi RIAD
voir aussi Message

Fidélité (notre) : 3, 6, 11, 16, 28, 39, 80, 81
 Finances (autonomie) : 128, 132c
 ~ (état) : 133
 voir aussi Ressources financières
 voir aussi Gestion

Foi : 5, 6, 10, 38, 66, **93-94**

Fondations (nouvelles) : 3, **15-20**, 74, 78
voir aussi Afrique de l'Ouest, Asie

Fonds de Solidarité : **150-153**, 161

Formateurs : 96, 120, 160
 ~ le responsable de la formation dans la Province : 121b, 160

Formation : 14 (étude), 100, 106, 112, 113, **119-125**, 127, 160
 ~ à la gestion : 144, 146, **142-146**
 ~ à l'internationalité : 24c, 59, **123**, 125
 ~ à l'œcuménisme et au dialogue interreligieux : 14, **55-59**,
 ~ des formateurs : 124, 160
 ~ permanente : **122**, 125
 ~ pour les laïcs : 106, **112-113**
 ~ plan de formation : 146, 160 (*voir aussi Ratio Institutionis*)
 ~ Supérieur d'une maison comprenant plus de dix religieux en
 formation : 121a

Frais de voyage : 157

Fraternité : 10, 37

Gestion (économique, financière) : 140, 144, 145, 146
Gouvernement général : 135

Homme d'aujourd'hui : 1, 3
~ de communion : 14, 18, 70
~ sa promotion, défense de ses droits : 38
~ de foi : 6

Internationalité > Formation à l'internationalité

Jean-Paul II, pape : 47

Jeunes : 3, 17, 23 e, **25-28**, 38, 66, 70, 72, 73, **79-99**
~ accompagnement : 98
~ accueil : 85
~ pastoral de jeunes (projet) : **96**
~ rencontre : 85, 96

Justice et paix : 3, **29-36**

Laïcs : 2, 3, 42, 61, 102, 103, 145
~ responsables de nos institutions : 113

Laïcs-religieux :

~ alliance : 2, 4, 7, **100-118** et annexes 1 et 2
~ "cadre institutionnel" : 103, 104, 105, **108-111**
~ collaboration : 2, 19, 29, 35, 37, 40, 42, 92, 98, 99
~ mission partagée : **115-118**
~ proximité : 116
voir aussi l'annexe 3

Liturgie > Prière

Médias : 3, 23c, 23d, **37-44**, 89, 97
voir aussi l'annexe 3

Mission : 16, 17, 19, 20, 46, **89-92**
~ de l'Assomption : 2, 7, 35d, 50, 68, 100, 107, 115
voir aussi Nouvelles fondations

Mission d'Orient : 16, **46-62**, 136

Monde (société) : 16, 119
~ de consommation : 86
~ fraternel : 8, 38, 70
~ le pénétrer, le régénérer : 15, 37, 38

~ ouvrier : 33
~ plus juste : **29-34**, 70
~ plus solidaire : 8, 38
~ sécularisé : 9
voir aussi Appels (défis)

Nominations par le Supérieur général : 121, 136-137

Oblates de l'Assomption : 43, 52

voir aussi Famille de l'Assomption

Oecuménisme : 3, 10, **12-14**, 49, 55, 56, 71

voir aussi Formation à l'oecuménisme

voir aussi Mission d'Orient

voir aussi Orthodoxes

voir aussi Dialogue Œcuménique

Organismes d'aide au développement : 148, 149

Orthodoxes (Eglises) : 12, 46, 62

Paix : 10, 14

voir aussi Justice et Paix

Partage de biens : 36a

Pauvres (exclus) : 28, 29, 31, **32-36**, 38, 90

~ option préférentielle : 29

Pauvreté (misère) : 8, 34, 86

~ (vœux) : 140

Presse populaire : 37

Prière : 1, 13, 87, 93, 97

~ pour l'unité des chrétiens : 53, 54

Projet apostolique : 88, 115, 132

~ de Congrégation : 3

~ de Province (ou Région) : 133

Province (Critères de discernement pour être ~) : **126-130**

Ratio Institutionis : 120, **122-125**, 160

Réconciliation entre les Eglises > Oecuménisme

Redevances : 156, 161

Région (Critères pour devenir et rester ~) : **132-133**

Règles capitulaires : **158-161**

Religieuses de l'Assomption : 43
voir aussi Famille de l'Assomption

Religions : 69, 71
voir aussi Dialogue interreligieux

Ressources financières : 128, **139-157**

RIAD (Rencontre Inter-Assomption pour le Dialogue) : 60

Royaume (Règne) de Dieu : 2, 4, 101

Sessions : 36b, 40, 61, 122, 124

Site Internet : 62, 109

Société > Monde

Solidarité avec les pauvres : 3, 5, 6, 8, 18, 28, **29-36**, 66, 90
 ~ interprovinciale : 24d, 35b
voir aussi Fonds de Solidarité
voir aussi Pauvres
voir aussi Pauvreté

"Solide" : 149.

Somme-limite : 155

Structures (d'animation et de gouvernement) : 8, 75, 132b, 133
 ~ d'aide au développement : 149
voir aussi Commissions
voir aussi "Solide"

Supérieur général : 44, 45, 57, 110, 121, 134, 136, 155, 160, 162
 ~ pouvoirs accordés : 121, **136-137**, 163

Unité des chrétiens > Oecuménisme

Vie communautaire : 28, 70
 ~ religieuse assomptionniste : 80, 82, 85

Vocation assomptionniste (notre ~) : 1, 13, 66, 80
 ~ religieux - laïcs (~ distinctes et complémentaires) : 2

Vocations (les) : 3, **25-28**, 66, 72, **79-99**
 ~ pastorale des vocations : 25, 27, 85, 89, 95, 97
 ~ triduum des vocations : 97

Volontariat (international) : 99, 117

Table de noms géographiques

Afrique (Province) : 22, 23c, 24b, 25, 134, 156*
Afrique de l'Ouest : 17, **22-24**
Amérique latine : 25
Asie : 17, 21, **65-78**, 136
Athènes : 66
Australie : 16
Belgique Nord (Province) : 131
Belgique Sud (Province) : 131
Boston : 66
Brésil (Province) : 156*
Bulgarie : 47
Chili-Argentine (Province) : 156*
Colombie (Région) : 156*
Corée : 67, 74, 76
Côte d'Ivoire : 23
Equateur : 156*
Europe du Nord (Province) : 131, 134
France (Province) : 22, 23c, 24b, 52
Istanbul : 46
Jérusalem : 46
Londres : 66
Madagascar (Vice-Province) : 22, 24b, 25, 156*
Mexique : 156*
Moscou : 66
Orient : 16
Pays-Bas (Province) : 131
Philippines : 67, 74, 76, 78, 156*
Plovdiv : 62
Roumanie : 47
Togo : 23d, 23e, 23f
Vietnam : 67, 74, 76, 156*